

La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

EDITO DU MAIRE

MES CHERS CONCITOYENS,

Bonne et heureuse année à tous ! Que 2016 vous apporte tout ce que vous pouvez désirer et, si c'est possible, davantage encore !

Il m'est agréable, comme chaque année, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants du village.

Je profite de ce mot pour remercier les électeurs qui ont placé, lors du premier tour des élections régionales du mois de décembre, la liste à laquelle j'appartenais, loin devant les autres. C'est pour moi un stimulant notable et un réconfort qui m'encouragent à poursuivre dans mon engagement d'élu.

En ce début de 2016 je serai assez bref sur les actions menées en 2015 puisque vous en lirez les détails dans les pages qui suivent.

Je rappelle que la Rue de la Halle est enfin achevée, que le chemin de Pont Fol a été refait pour un coût de 27 000 € et que nous avons acquis un terrain destiné à établir un parc de stationnement à l'extrémité de la Rue de la Fontaine,

Outre les manifestations habituelles (vide-grenier, fête patronale, manifestations de la *Marela*) pour lesquelles ma reconnaissance va à leurs organisateurs et au comité des fêtes, on ajoutera cinq événements inhabituels : la tenue du championnat de France de monioring, sous l'égide de Myriam et Thierry Le Pellec, le changement de propriétaire du restaurant *Les Marronniers*, réouvert récemment et remis à neuf après travaux, la juste récompense décernée à trois habitants de la commune, le grand succès que fut l'ouverture de la Maison d'Assistants Maternelles, l'obtention d'un prix au concours des villages fleuris, la réalisation du recensement de la population conduit par Rodrigue Longchamps. Nous sommes désormais 484 habitants. La conséquence de l'augmentation de la population nous a permis de voir la dotation de l'État augmenter.

Pour ce qui est des projets, la grande affaire sera l'aménagement de la D 625. Le 12 janvier ont été ouverts les plis destinés à choisir l'entreprise qui se chargera des travaux. leur analyse est en cours.

La modernisation des lignes électriques desservant En Barbinat et Montane sera achevée dans l'année qui vient. Nous sommes en pourparlers pour acquérir d'occasion un nouveau camion destiné à remplacer l'actuel, trop vétuste.

Avant l'été, la partie haute de la Rue de l'Église et l'Impasse de la Terrasse seront achevés. J'en profite pour féliciter l'action des employés municipaux qui œuvrent avec constance à ces travaux.

La commune va enfin être dotée du haut débit au mois d'octobre (on nous l'a promis) par l'installation à côté de l'abri bus de la Rue du Pont de l'Hers de quatre armoires NRA installées par Orange.

Et, comme chaque année, nous ferons les travaux de voirie qui s'imposeront.

Vous le voyez, mes chers concitoyens, vos élus ne chôment pas. Si le bilan est flatteur et les projets importants, il est certain que les années à venir seront moins fastes, compte tenu des restrictions budgétaires imposées par l'État.

Il n'en reste pas moins que nous ferons pour le mieux avec les moyens qui seront les nôtres.

Thierry Lèguevaques

DANS CE NUMERO

Edito du Maire	1
Travaux	2
Chemin de croix	2
Animations	3
Changements	3
Concours villes et villages fleuris	4
Etat civil	4
Site internet	4

Travaux

- Voirie : en plus de l'entretien classique des chemins communaux le chemin de Pontfol a subi une réfection en totalité. Cette année la réfection des chemins de la Tuilerie et de la Bouysse sont à l'étude.
- RD625 : Les appels d'offre sont lancés. Les travaux devraient débuter au début du printemps. Le département a accordé une subvention à hauteur de 30%, soit environ 150 000 €.
- Les travaux de la rue de la Halle sont terminés et les travaux de la rue de l'Eglise et de l'Impasse de la Terrasse sont bien avancés et devraient être terminés fin 2016.



Chemin de croix

Dans la tradition catholique, le chemin de croix est un acte dévotionnel destiné à commémorer la Passion du Christ en évoquant 14 moments particuliers de celle-ci. Au cours du XIIIe siècle, les premiers à organiser cette dévotion furent les Franciscains, d'abord en Terre Sainte puis dans leurs couvents d'Italie, imitant ainsi une pratique existant déjà chez les Orthodoxes de Jérusalem. Le monopole franciscain du chemin de croix fut brisé en 1731 par le pape Clément XII qui donna la permission de créer des chemins de croix dans d'autres églises que celles des Franciscains.

C'est ainsi qu'à partir de cette date se multiplièrent soit dans les églises soit à leur proximité des ensembles figurant quatorze stations représentant divers moments de la montée du Christ au Calvaire. Notre commune n'a pas échappé à cette mode et en 1893 l'évêque de Carcassonne, Mgr Billard vint bénir à Saint-Michel un chemin de croix placé sur le flanc sud de l'église. Les quatorze stations tracées à travers les buis forment un parcours en colimaçon qui se termine au sommet d'une butte où s'élèvent trois croix.

Des photos anciennes montrent que, sur la croix centrale, figurait une statue du Christ, qui existe toujours, et, au pied de la croix, deux effigies représentant la Vierge et saint Jean l'Évangéliste, aujourd'hui disparues. Il est vraisemblable qu'à l'origine les deux croix métalliques qui flanquent le Christ étaient occupées par le bon et le mauvais larron crucifiés en même temps que Jésus de Nazareth.

Les treize autres stations abritaient sous des niches flanquées de colonnettes les représentations des moments émaillant la montée au Golgotha. Ces représentations avaient été offertes par divers habitants de la commune dont les noms figuraient sur une plaque scellée à la base de chaque niche. Moulées en terre cuite de couleur brique, elles s'inscrivent dans une technique et un style qui eurent leur heure de gloire pendant 70 ans dans le Toulousain à l'instigation des frères Virebent et de Giscard.

Le temps les ayant passablement détériorées en un peu plus d'un siècle, la mairie a jugé bon, en vue de conserver cet élément patrimonial, de les restaurer progressivement à raison d'une ou deux plaques chaque année.

A l'heure actuelle sept des treize plaques, les niches qui les surmontent et les plaques des donateurs ont été restaurées. Malheureusement, dans certains cas, le nom des donateurs ayant disparu, effacé par l'érosion, il a été impossible de retrouver leur nom. Si certains habitants de Saint-Michel ont des renseignements à ce propos, ils seront les bienvenus, permettant ainsi de ne pas oublier la mémoire de ceux qui ont participé à la création d'un ensemble qui marque un moment oublié des dévotions populaires et une création typique de l'art et des techniques du XIXe siècle.

Animations

Le **Comité des Fêtes** de Saint-Michel-de-Lanès présente à tous les habitants une belle et heureuse année 2016 et vous remercie pour votre présence aux différentes manifestations en espérant vous retrouver aussi nombreux en 2016 :



- le Vide Grenier avec son repas du soir moules-frites
- la Fête Locale avec ses repas cassoulet et paëlla et les orchestres AFTERWORK et MISSION
- le Goûter de Noël où les enfants ont pu faire la photo avec le Père Noël. Les photos pourront être retirées auprès du secrétariat de la mairie courant janvier.



L'Assemblée Générale annuelle du Comité des Fêtes a eu lieu le samedi 30 janvier 2016 à 10h.

Si vous n'avez pas pu y participer, mais êtes intéressés par les activités proposées et souhaitez le rejoindre en tant que bénévole ou membre actif, n'hésitez pas à prendre contact:

mail : comitedesfetes.stmicheldelanes@gmail.com

<http://comitedesfetes-stmicheldelanes.asso-web.com/> et

<https://www.facebook.com/comite.stmichel>



Encore une réussite pour l'édition 2015 de la Fête de l'Automne organisée par l'association **La Marèla**, qui a rassemblé de nombreux habitants de Saint-Michel de Lanès et des environs le 7 novembre, sous la halle du village.

Félicitations aux deux gagnants du concours de recettes à base de courges ! Merci au restaurant *Les Marronniers* pour les repas offerts aux gagnants, à l'ensemble des partenaires, et au groupe les Muddy Boots (composé de musiciens de Saint-Michel et de Baraigne) pour sa prestation pleine d'énergie !



L'équipe de la Marèla s'attèle à présent à l'organisation du festival *Total Festum*, qui reviendra pour la 5e année dans notre commune, le 4 juin. Pour pérenniser cet événement, les bénévoles de l'association ont besoin d'une participation accrue des habitants. Ils appellent donc les bonnes volontés à se faire connaître à l'occasion de l'AG annuelle de l'association, qui aura lieu le 5 février à 19H00 dans la salle du Conseil municipal.

Changements

Le dimanche 27 septembre 2015, dernier jour de notre fête locale et dernier jour d'ouverture du restaurant *Les Marronniers* géré par Mathilde Saux, fut l'occasion pour Monsieur le Maire de distinguer plusieurs personnalités de notre village en leur remettant la médaille de la commune en signe de reconnaissance :

- A Madame Michèle Teulier pour avoir durant 20 ans effectué un travail de qualité aux côtés de nos élus en tant que secrétaire de mairie.
- A Armand Doudiès fidèle aidant au bar-restaurant *Les Marronniers*, ancien élu municipal et toujours porte-drapeau dans la commune.
- A Mathilde Saux qui reprit le bar des *Marronniers* et qui durant 25 ans en a fait une adresse incontournable.

C'est la tête pleine de souvenirs et le cœur serré que nous leur souhaitons une retraite bien méritée. Une page s'est tournée.... Puis, après un mois de travaux, Virginie et Christophe Liotardo, nouveaux propriétaires des *Marronniers*, nous accueillent dans un cadre modernisé accompagné de leur fils Eddy, jeune chef cuisinier, qui œuvre avec passion aux fourneaux pour notre plus grand bonheur. Ils poursuivent ainsi le chemin de ce lieu de rencontre touristique et familiale qui donne vie à notre village.

Pour information : le restaurant est fermé le lundi. Du mardi au dimanche : service du midi de 10 H à 14h30. Jeudi, vendredi et samedi : service midi (10H-14h30) et soir (à partir de 17h). Les horaires de l'été seront disponibles sur le site de la mairie et bientôt sur le site des *Marronniers*. Si besoin de plus de renseignement : n'hésitez pas à appeler Christophe au 04 68 60 34 08. Bon appétit !!

Une nouvelle entreprise a vu le jour à Saint-Michel : LE RUCHER DE SAINT MICHEL chez Audrey Mathieu, 8 route de Bel-flou 11410 Saint-Michel-de-Lanès. Si vous souhaitez acheter du miel produit dans le village vous pouvez téléphoner au : 0468230785 ou au 0699091015

Concours villes et villages fleuris

Comme l'an dernier notre commune a été primée lors du concours des villes et villages fleuris, obtenant cette année le 3e prix ex æquo avec Villesèque des Corbières. Le 2e prix n'a pas été attribué.

Notons que par rapport à l'année précédente où nous avons reçu un prix d'encouragement nous avons progressé en 2015 en recevant cette fois un prix à part entière.

Souhaitant faire progresser notre commune dans ce classement, nous avons suivi pour 2016 un grand nombre de recommandations formulées par le CAUE à travers les conseils fournis par les membres de son jury.



C'est ainsi que nos concitoyens ont pu voir la plantation nouvelle sur et devant le mur longeant la rue de l'église sous la terrasse du jardin de la Vierge. Ont été plantés là selon les souhaits du jury trois étages de plantes: contre le mur, des grimpants (chèvre-feuille, faux jasmin, lierre) sur la partie plane, en arrière-plan, des vivaces (perowskia, gaura, sauges, millepertuis), et, au premier plan, des plantes destinées à tomber sur le mur enroché réalisé par nos employés municipaux (rosiers « emera »). Attendons maintenant que ces plantations arrivent à maturité.

De même, à la suggestion du CAUE les arbres, arbustes, rejets et buissons parasites du Square Auguste Ardène, du Calvaire et du jardin de la Vierge ont été supprimés et remplacés dans ce dernier par des buissons à fleurs blanches (pittosporum, tenuifolium Sundersii, cornouiller blanc, hosta panaché blanc, spirée, etc.).

Par ailleurs le jury a salué l'excellent entretien et les soins portés à la propreté de la commune et à l'entretien de la végétation existante, à la restauration du Calvaire et à la réfection des rues. Autant de remarques qui offrent ici l'occasion de féliciter les employés communaux pour la qualité de leur travail et M. Ribet pour la belle restauration du Calvaire.



Plusieurs suggestions sont faites pour l'avenir en particulier celle de stimuler les habitants afin qu'ils fleurissent leurs devants de porte, l'intégration des conteneurs de poubelles dans l'aménagement des espaces publics, la suppression du stationnement dans l'Allée du Moulin et le nettoyage et l'amélioration du carrefour à l'entrée du village Rue de la Fontaine. Ce sera pour un avenir plus lointain lorsque la réfection des rues et le parc de stationnement prévu sur le terrain acquis par la commune seront terminés.

Etat-civil

Naissances :

- Nous avons oublié dans la gazette n°2, Lorenzo Valentino Angelo RAMOS né le 25 janvier 2015 à Toulouse (toutes nos excuses).
- Noa MOREL né le 18 octobre 2015.
- Etienne Désiré Tomãs DAGBA le 27 août 2015.
- Axel et Tibo CASTELAIN ESPEZEL nés le 14 décembre 2015 à Toulouse.
- Alexandra AUBUGEAU née le 4 janvier 2016

Au total cela fait 13 naissances à Saint-Michel pour l'année, preuve de la vitalité de notre commune. Félicitations aux heureux parents.

Mariage : Tatiana Josserand et Mathieu Lapeyre le 8 Août 2015.

Aucun **décès** pour l'année 2015.

Site internet

Vous êtes nombreux à visiter le site officiel de la Mairie (<http://www.saint-michel-de-lanes.fr/>). Depuis son ouverture, la fréquentation moyenne est d'une vingtaine de visites par jour, soit à jour près de 20 000 visites.

Si vous avez des informations relatives à la vie de la commune que vous souhaitez publier, et/ou des idées pour améliorer le contenu, n'hésitez pas à nous en faire part.